Coat-Méal

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 FÉVRIER 2021

Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 12
Votants : 12

L'an deux mille vingt et un, le huit février à 20 heures, le Conseil Municipal de COAT-MEAL, dûment convoqué, s'est réuni à la salle des associations, sous la présidence de M, Yann LE LOUARN, Maire.

Date de convocation : 01 février 2021

Présents : Albert ABASQ Hacène BELLAZREG, Geneviève BIHEL, Jennifer BONNEFOY , Martial CLAVIER, Matthieu GOACHET, Denis JAOUEN, Erwan JAN, , Annick LE GUEN, Yann LE LOUARN, Eline MICHOT, Katell OMNES, Adrien QUELLEC et Jessy RAIMBAULT.
Excusé: / Annie LE GUEN, Adrien QUELLEC et Jessy RAIMBAULT.

Secrétaire de séance : Jennifer BONNEFOY

ORDRE DU JOUR :

- Mutuelle communale
- Rapport activités CCPA
- Vote du CA / compte de gestion
- Affectation des résultats
- Questions diverses

Le compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité

Mutuelle communale

La commune de COAT-MEAL avait conventionné il y a 18 mois avec AXA pour proposer aux administrés un tarif avantageux sur son offre de mutuelle santé. Il est proposé de renouveler cette opération avec un taux de réduction de 25% pour les personnes âgées de + de 65 ans et 15% pour les autres.
Après délibération, le conseil municipal valider la convention à l'unanimité et autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires en application de cette décision.

Vote du compte administratif 2020 du budget général

Le compte administratif 2020 du budget général est présenté en détail aux membres du conseil municipal, lequel peut se résumer ainsi :

Section	Dépenses	Recettes	Total
Fonctionnement			
Solde 2019		216 010.62	216 010.62
Réalisations 2020	719 985.72	712 835.76	-7 149.96
Total	**719 985.72**	**928 846.38**	**208 860.66**
Investissement			
Solde 2019		196 306.09	196 306.09
Réalisations 2020	427 116.23	260 066.40	- 167049.83
Total	**427 116.23**	**456 372.49**	**29 256.26**
Restes à réaliser			

Ensuite réunis sous la présidence de M. CLAVIER Martial, Adjoint au Maire, les membres du conseil ont adopté à l'unanimité le compte administratif 2020 du budget général

Vote du compte de gestion 2020 du budget général

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2020 du budget général, le conseil municipal a adopté à l'unanimité le compte de gestion 2020 du budget général, dressé par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, et a déclaré qu'il n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Affectation du résultat 2020 du budget général

Considérant que le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de 208 860.66 €, le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

RESULTAT DE L'EXERCICE	208 860.66 €
A) EXCEDENT AU 31/12/2020	
. Exécution du virement à la section d'investissement	100 000
. Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)	108 860.66
B) DEFICIT AU 31/12/2020 Déficit à reporter	0.00

Vote du compte administratif 2020 du budget lotissement « La Motte »

Le compte administratif 2020 du budget lotissement « La Motte » est présenté en détail aux membres du conseil municipal, lequel peut se résumer ainsi :

Section	Dépenses	Recettes	Total
Fonctionnement			
Solde 2019		20 565.98	20 565.98
Réalisations 2020	340 325.40	332 322.61	-8 002.79
Total	**340 325.40**	**352 888.59**	**12 563.19**
Investissement			
Solde 2019	248 340.90		-248 340.90
Réalisations 2020	248 340.90	340 325.40	91 984.50
Total	**496 681.80**	**340 325.40**	**-156 356.40**
Restes à réaliser			

Ensuite réunis sous la présidence de M. CLAVIER Martial, Adjoint au Maire, les membres du conseil ont adopté à l'unanimité le compte administratif 2020 du budget lotissement « La Motte »

Vote du compte de gestion 2020 du budget lotissement « La Motte »

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2020 du budget lotissement « La Motte », le conseil municipal a adopté à l'unanimité le compte de gestion 2020 du budget général, dressé par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, et a déclaré qu'il n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Affectation du résultat 2020 du budget lotissement « La Motte »

Considérant que le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de de **12 563.19** €, le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

RESULTAT DE L'EXERCICE	12 563.19 €
A) EXCEDENT AU 31/12/2020	
. Exécution du virement à la section d'investissement	0
	0
. Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)	12 563.19
B) DEFICIT AU 31/12/2020 Déficit à reporter	0.00

Rapport d'activité de la CCPA

Le rapport d'activité de la CCPA est présenté aux membres du conseil municipal.

Questions diverses

Date prochaine date du conseil municipal

La prochaine séance du conseil municipal est prévue le 08 mars 2021

Présentation du rapport d'activité de la CCPA

Le rapport d'activité de la CCPA est présenté aux membres du conseil municipal

Opération Cœur de Bourg

Dans le cadre du projet cœur de bourg, les élus ont rencontrés Finistère Ingénierie Assistance, la Communauté de Communes et Bruded pour déterminer les différentes étapes du projet et l'aide que chaque structure pourra apporter.

Fermeture d'une classe :

L'Académie a décidé de supprimer une classe à la rentrée à l'école de Coat-Méal. Avec 112 élèves prévus à la rentrée dans 5 classes, ceci porterait l'effectif à 23 élèves maximum par classe.

Matinée citoyenne :

La prochaine matinée citoyenne est prévue le 4 mars 2021.

Clôture de la séance à 22h00.

Le Maire,
Yann LE LOUARN

MAIRIE DE COAT-MEAL
29870

Affiché le 15/02/2021